

Professionnels habilités :	Infirmière ou infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
Clientèle visée :	Personne âgée de 18 ans et plus pour laquelle un diagnostic d'épistaxis récidivante post cautérisation et sans cause identifiée, en phase subaiguë, a été posé par le médecin traitant
Indications :	Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 72 heures.
Conditions :	Répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique.
Contre-indications :	Si depuis la réception de la référence médicale : Saignement actif persistant et spontané. Si présence de contre-indications : Diriger la personne à l'urgence et aviser médecin traitant.
Activités réservées :	Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

Enseignement :

- Pincer la partie molle du nez pendant 10 à 15 minutes; répéter 3 fois. Si le saignement persiste, se rendre à l'urgence;
- Se pencher la tête vers l'avant;
- Éviter de se moucher trop fort et de relever la tête vers l'arrière;
- Respirer calmement par la bouche;
- Éternuer et tousser la bouche ouverte pour diminuer la pression ;
- Éviter de retirer les croûtes sèches dans le nez;
- Humidifier l'air ambiant;
- Éviter l'exercice intense 48 h après un saignement;
- Lubrifier les muqueuses avec des onguents tels : Sécaris, Rhinaris en gel ou en vaporisateurs, 4 fois par jour;
- Se moucher délicatement et éviter de mettre les doigts dans le nez;
- Ne pas prendre d'aspirine ni d'anti-inflammatoires (Ex. : Advil, Motrin) pendant 2 semaines, sauf si vous avez une ordonnance médicale.

Source : Conseils pour les saignements du nez.
Service d'ORL de l'HMR. Août 2006.
Reproduction autorisée.

